

SYNCHRONY (CH) FUNDS - Synchrony (CH) Guardian (CHF)

Rapport semestriel au 15 septembre 2024

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	6
Notes aux états financiers	9
Rapport de performance	10



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 691
CH-1001 Lausanne

www.gerifonds.ch

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 691
1001 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Oren-Olivier PUDER
Vice-président

Fabrice WELSCH
Membre

Simona TERRANOVA
Membre

Michel AUBRY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1202 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information aux investisseurs

Modification concernant la direction du fonds

La composition du conseil d'administration de la direction du fonds est modifiée, à compter du 15 mai 2024, avec le départ de M. Patrick Botteron, membre, et la nomination de M. Michel Aubry, en tant que nouveau membre.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

Chiffres comptables

Aperçu	Devise	16.03.24	16.03.23	16.03.22
		15.09.24	15.03.24	15.03.23
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	CHF	38'265'235.50	39'360'984.35	32'342'480.90
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	CHF	97.75	96.34	93.90
Total Expense Ratio (TER) synthétique		1.28%	1.26%	1.23%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.09.24	15.03.24
Avoirs en banque		
à vue	858'037.77	891'950.01
Valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	37'370'800.00	38'404'427.50
Autres actifs	65'708.27	92'520.25
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	38'294'546.04	39'388'897.76
Autres engagements	-29'310.54	-27'913.41
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	38'265'235.50	39'360'984.35

Evolution du nombre de parts du fonds	Période comptable	16.03.24	16.03.23
		15.09.24	15.03.24
Position au début de la période comptable		408'543	344'436
Parts émises		11'046	119'077
Parts rachetées		-28'112	-54'970
Position à la fin de la période comptable		391'477	408'543

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	39'360'984.35	32'342'480.90
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-449'397.30	-258'327.00
Solde des mouvements de parts	-1'649'032.12	5'988'607.96
Résultat total	1'002'680.57	1'288'222.49
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	38'265'235.50	39'360'984.35

Compte de résultat	Période comptable	16.03.24	16.03.23
		15.09.24	15.03.24
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		887.93	1'732.17
Revenus des valeurs mobilières			
Parts d'autres placements collectifs		186'850.00	460'407.73
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		1'251.00	28'293.19
Total des revenus		188'988.93	490'433.09
Charges			
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-176'054.98	-308'085.37
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-2'253.38	-13'670.40
Total des charges		-178'308.36	-321'755.77
Résultat net avant ajustements		10'680.57	168'677.32
Ajustements fiscaux *		0.00	291'730.41
Résultat net		10'680.57	460'407.73
Gains et pertes de capital réalisés		48'476.84	-643'135.23
Résultat réalisé		59'157.41	-182'727.50
Variation des gains et pertes de capital non réalisés		943'523.16	1'470'949.99
Résultat total		1'002'680.57	1'288'222.49

* Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières non cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					37'370'800.00	97.59
CH0026517240	SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP Bonds -I-	59'000	CHF	91.27	5'384'930.00	14.06
CH0038724818	Pictet CH - Sovereign Short-Term Money Market CHF -P dy-	1'250	CHF	879.13	1'098'912.50	2.87
CH0048799099	UBS (CH) Money Market Fund - CHF Institutional	1'000	CHF	914.60	914'600.00	2.39
CH0102907927	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV CHF Foreign Bonds -I-	56'000	CHF	96.93	5'428'080.00	14.17
CH0246520131	BEKB Obligationen CH -IT-	66'500	CHF	100.67	6'694'555.00	17.48
CH0360417510	SYNCHRONY MARKET FUNDS-Synchrony High Dividend Swiss Stock M	12'000	CHF	127.63	1'531'560.00	4.00
CH1238288042	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Equity -I-	66'250	CHF	104.25	6'906'562.50	18.04
Suisse					27'959'200.00	73.01
LU0851563733	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) World Bonds (CHF) -I-	68'000	CHF	99.24	6'748'320.00	17.63
LU1162219346	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) Liquoptimum (CHF) -I-	27'000	CHF	98.64	2'663'280.00	6.95
Luxembourg					9'411'600.00	24.58

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue	858'037.77	2.24
Parts d'autres placements collectifs	37'370'800.00	97.59
Autres actifs	65'708.27	0.17
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	38'294'546.04	100.00
Autres engagements	-29'310.54	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	38'265'235.50	

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0
Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)		
Aucune		

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres placements collectifs

CH0026517240	SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP Bonds -I-	0	4'000
CH0102907927	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV CHF Foreign Bonds -I-	1'000	2'500
CH0246520131	BEKB Obligationen CH -IT-	0	5'500
CH0360417510	SYNCHRONY MARKET FUNDS-Synchrony High Dividend Swiss Stock M	0	1'000
CH1238288042	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Equity -I-	1'500	7'000
LU0851563733	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) World Bonds (CHF) -I-	2'250	3'500
LU1162219346	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) Liquoptimum (CHF) -I-	0	1'500

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

SYNCHRONY (CH) FUNDS	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des promoteurs de vente
Synchrony (CH) Guardian (CHF)	0.90%*	Max. 2.50%

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion forfaitaire réduite. Dans un tel cas, le taux annuel appliqué pour cette commission sera alors inférieur à celui indiqué dans le tableau ci-dessus.

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus. Si une valeur nette d'inventaire n'est pas disponible ou disponible uniquement sur une base estimative, la direction du fonds évalue cette valeur au prix probable réalisable avec diligence au moment de l'évaluation en utilisant des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique (Fair Value). Elle peut se baser sur des données fournies par les dépositaires, administrateurs ou gestionnaires des fonds cibles.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation des placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée au nouveau rendement du marché. En l'absence d'un prix de marché actuel, on se réfère généralement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

Les contrats à terme (contrats futures et forwards) et les contrats d'options négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués sur la base du prix de clôture ou de règlement publié par la bourse ou l'autre marché réglementé ouvert au public qui constitue le marché principal de ces contrats. Les contrats à terme et d'options qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public (dérivé OTC) sont évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés et reconnus par la pratique, sur la base de la valeur vénale des sous-jacents. La valeur nette d'inventaire d'une part du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

La valeur nette d'inventaire d'une part du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

Rapport de performance

		2021	2022	2023	2024 au 15 sept.
Performance du fonds (lancé le 16.04.18)	%	3.65	-12.07	4.42	3.34

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.